

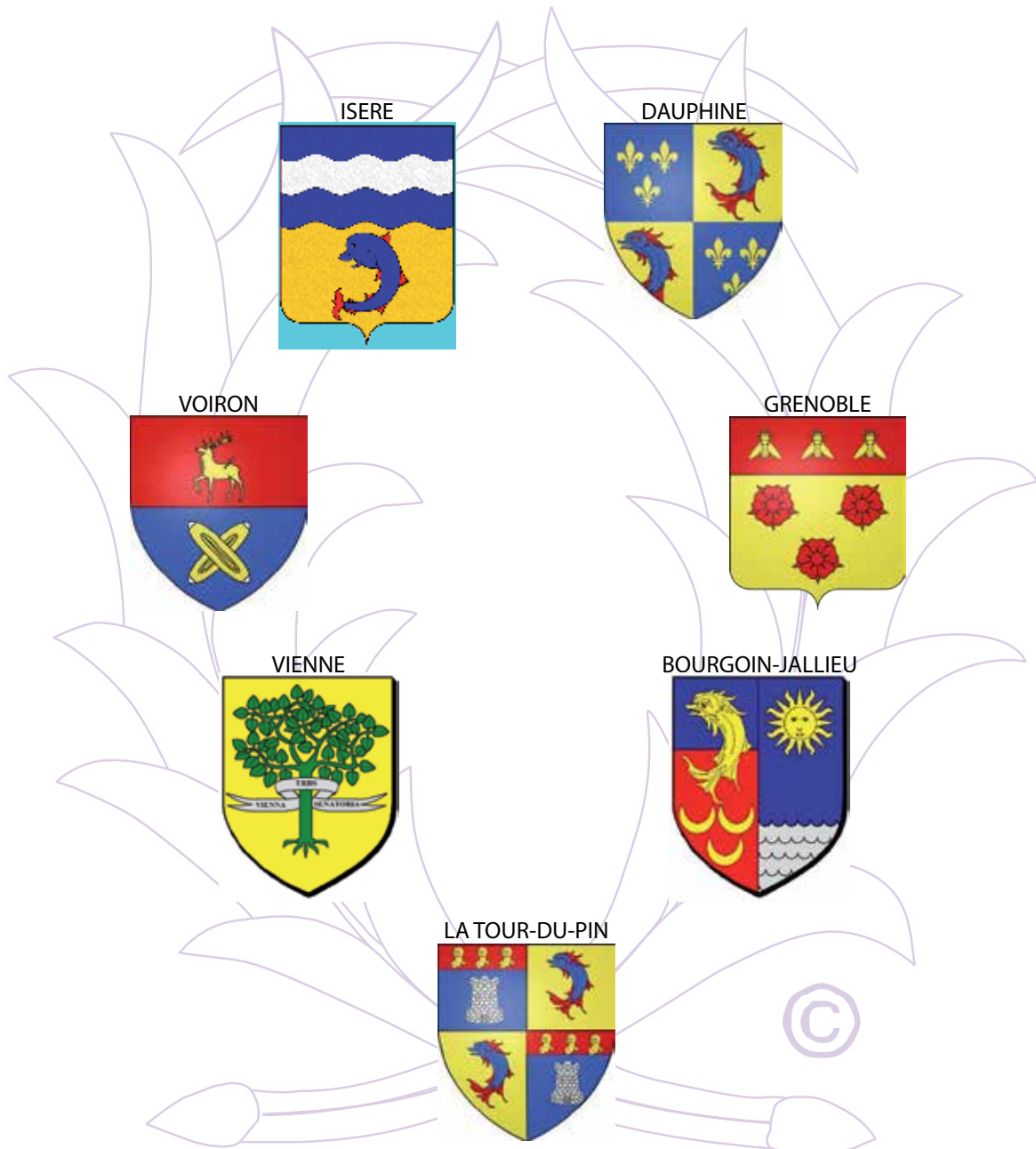


AMOPA®

Section de l'Isère

# La Promotion violette

Bulletin n° 81 - Décembre 2022



Association des Membres de l'Ordre des  
**Palmes Académiques**

# Sommaire

## Le Bureau et le Comité consultatif de la section de l'Isère

Le Bureau de la section.....	2
Le carnet de la section .....	2
Editorial .....	3
Remise des prix des concours.....	4
Les concours 2022-2023.....	7
Liste des promus et nommés.....	9
Le Violet académique.....	11
L'hommage à Viviane Henry.....	12
Une journée dans la Drôme.....	13
L'école promotrice de santé.....	14
Festival Berlioz : Mozart.....	15
Exposition Amzonie.....	16
Exposition le Cubisme.....	17
Exposition Bonnard.....	18
« Cheval - Chocolat - Zen ».....	18
Plaisir d'écrire.....	20

Présidente d'honneur : **Madame Viviane HENRY**, Inspectrice d'Académie, Directrice académique des Services de l'Education nationale de l'Isère

Président : **Monsieur Jean-Cyr MEURANT**, Chef d'établissement du Second degré (H) 70, boulevard Franklin-Roosevelt – 38500 VOIRON Tél. 04 76 91 14 17 / Portable 06 82 91 72 36 jean-cyr.meurant@orange.fr

Secrétaire : **Madame Gisèle BOUZON-DURAND** Chef d'établissement du Second degré (H) 1300, route de Saint-Etienne-de-Crossey 38960 SAINT-AUPRE - Tél. 04 76 06 04 95 gisele.durand@wanadoo.fr

Trésorier : **Monsieur Jacques PRASSE**, Professeur agrégé des Lettres (H) 220, chemin du Rozat – 38330 SAINT-ISMIER Tél. 04 76 52 07 78 – jacques.prasse@orange.fr

Membres du comité : **Madame Dominique ABRY-DEFFAYET**, Maître de conférences de l'Université Stendhal (H)

**Madame Nicole LAVERDURE**, Professeure agrégée de mathématiques (H)

**Madame Josiane POURREAU**, Ingénieur d'études (H)

**Madame Danièle ROUMIGNAC**, Professeure de lycée professionnel (H)

**Monsieur Joël DEVANCIARD**, Chef d'établissement du Second degré (H)

**Monsieur Philippe COLIN-MADAN**, Chef d'établissement du Second degré (H)

Membre associé : **Monsieur Gilbert COTTIN**, Technicien des métiers de l'imprimerie (H)

Missions particulières : **Activités culturelles (sorties, voyages, musées) :**

Nicole LAVERDURE

Josiane POURREAU

Jacques PRASSE

Danièle ROUMIGNAC

**Activités d'utilité publique en faveur de la jeunesse :**

**Présidente du jury du concours d'éloquence :**

Dominique ABRY-DEFFAYET

**Présidente du jury du concours Arts&Maths :**

Nicole LAVERDURE

**Liaison Université Grenoble-Alpes :**

Dominique ABRY-DEFFAYET

**Bulletin :** Gilbert COTTIN

**Webmestre :** Jacques PRASSE

### Président-fondateur

**Maître Jean EYNARD** † (1912-2009)  
Président de la section de 1963 à 1993

### Présidents d'honneur

**Marie-Thérèse MASSARD** † (1931-2022)  
Inspecteur d'Académie (H),  
Présidente de la section de 1993 à 2012

**M. André CLAUSSE** † (1939-2019)  
Inspecteur d'Académie (H)

### Vice-président d'honneur

**M. Louis FORLIN**  
Professeur de lycée professionnel (H)

## Le carnet de la section

### Les amis qui nous ont quittés

En ce mois de novembre,

**Notre cher et vieil ami Yvan Aberlenc**,  
ancien trésorier de la section

A Huguette, sa chère épouse, à Philippe et à toute  
la famille d'Yvan, toute notre tristesse et notre  
affectueuse compassion

### Nos nouveaux amis

**Mme Marie-Pierre Bénédicti**, chevalier de la promo-  
tion de juillet 1998 (décret du 3 septembre 1998), retraitée

**M. Aurélien Cadot**, chevalier de la promotion de juil-  
let 2020 (décret du 28 octobre 2020), professeur

**M. Bernard Cottavoz**, sympathisant

**Mme Françoise Grando**, sympathisante

**Mme Gertrud Buisson-Mathiolat**, sympathisante

*Bienvenue à tous parmi nous*

*Chères amies, chers amis,*

**C**OMME vous le savez, nous n'étions pas sans craindre, au milieu de cette année encore, de nous voir enfermés dans le lot des associations dont le sort commun depuis quelque temps est de perdre beaucoup d'adhérents, pour la raison bien connue de tous. L'AMOPA elle-même n'a pas échappé à cette funeste évolution, qui sans être une véritable hémorragie s'est cependant avérée notable et donc préoccupante. Eh bien en ce moment où l'on fait les comptes, il m'est loisible de vous annoncer une bonne nouvelle : notre section n'a perdu que quelques adhérents -comme cela est évidemment et malheureusement naturel-, perte compensée par de nouvelles adhésions, dont l'une encore au moment où j'écris ces lignes. Mais, il faut le préciser, en nombre infime, et cela, comme vous le savez également, malgré les 143 invitations à nous rejoindre que nous avons nous-mêmes envoyées à la suite des promotions de 2020 et 2021. Alors, puisqu'il faut rester optimistes, nous espérons que les nouveaux nommés et promus du mois de juillet dernier (dont vous trouverez la liste -une liste un peu incomplète sans l'UGA- dans les pages suivantes) seront plus réactifs.

C'est vous tous qu'il faut remercier pour votre fidélité et, disons-le de manière un peu académique, votre confiance nous honore. Plus familièrement, nous sommes très heureux de constater que tous nos amis ont répondu « présent ! » à nos appels à cotisations -et cela nous encourage pour nos activités culturelles et conviviales à venir... même si nos dernières propositions relatives au « Grand voyage de printemps » n'ont eu qu'un faible écho, dans un contexte financièrement très défavorable, comme on s'en doute. Je voudrais quand même rendre hommage ici, une nouvelle fois, à notre GO, Grand Organisateur, que vous connaissez bien et dont vous connaissez (presque!) comme moi tous les mérites.

Quelques mots maintenant pour vous présenter ce numéro.

Il est bien sûr moins fourni que celui de juin, qui évidemment avait été notablement alimenté par les productions des lauréats de nos concours Plaisir d'écrire et Arts et Maths. Néanmoins le volet « Activités d'utilité publique en faveur de l'éducation et de la jeunesse » n'est pas oublié, puisque comme annoncé alors vous trouverez un petit reportage de nos pérégrinations pour aller remettre nos Prix dans les écoles et les établissements. Ajoutons à ce chapitre « ARUP », comme de coutume, le tableau récapitulatif des concours 2022-2023. Et j'en profite pour vous dire que notre partenariat avec l'AFDET de l'Isère, à propos du concours Imagin'Action, est renforcé comme il ne l'a encore jamais été au fil de toutes ces années, alors que nous avons au niveau national un partenariat institué depuis longtemps. Nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler.

Vous aurez ensuite peut-être le plaisir de vivre ou revivre quelques belles aventures culturelles avec les auteurs (là pour le coup je garde le masculin, même si en l'occurrence ici la contribution féminine domine, écrivez-moi si j'ai tort) de plusieurs comptes rendus joliment mis en images et en pages par notre maître ès maquettes Gilbert, selon son habitude.

Et pour terminer la présentation du menu de ce numéro de « La Promotion violette » de décembre, dans le cadre de notre contribution au prestige des Palmes académiques et au rayonnement de l'AMOPA : un petit compte rendu de la cérémonie de remise de son insigne de commandeur à Viviane Henry, Inspectrice d'Académie honoraire ex-DASEN de l'Isère, qui prend sa retraite. Le « violet » était la couleur du jour, j'en ai profité pour vous inviter à un petit voyage dans le passé (espérant que personne ne s'est vraiment jamais penché là-dessus).

Chères amies, chers amis, j'espère que ce bulletin va pouvoir emprunter le chemin d'une course sans accroc jusqu'à votre boîte aux lettres, où il vous parviendra dès que toutes les opérations auront été terminées, donc avec encore un petit délai à ce jour, vous apportant de notre part à tous, tous les membres de notre Bureau, notre petit cadeau de Noël : l'assurance de notre profonde et fidèle amitié, ancrée dans l'île de nos valeurs partagées.

Et avec, dans le colis, à titre préventif, tous nos meilleurs vœux pour l'année qui arrivera juste après, une année la plus faste possible, quoi que les Romains aient pu penser des chiffres pairs et impairs.

Je vous adresse toutes mes meilleures pensées.

Votre bien dévoué président(\*)

**Jean-Cyr Meurant**

(\*) Il ne vous aura pas échappé que son « mandat » est depuis un bout de temps expiré ? Rendez-vous à notre prochaine assemblée générale, dont vous aurez des nouvelles par courrier, dès que possible.





**Collège Georges-Pompidou à Claix (2 groupes Prix et Premier Prix ex-aequo Arts&Maths en 6ème)**

Nous avons été très aimablement accueillies par Madame la Principale, jeune femme charmante et dynamique qui nous a accompagnées dans la classe des 6ème B où nous attendait le professeur de dessin, Monsieur Roussin, professeur de mathématiques étant absent car victime du Covid. Les élèves étaient préparés à notre venue, leurs réalisations trônaient dans la classe, ils étaient curieux et contents. C'était pour nous un très agréable moment... Les 120 euros du prix seront utilisés pour une séance de cinéma pour toute la classe, accompagnée par leurs professeurs et leur Principale.



**Ecole de Champagnier (Premier Prix et Second Accessit d'Expression écrite respectivement en CM1 et CM2)**

Nous avons remis les diplômes aux deux lauréats de Champagnier, Robin MAZZILLI et Alexis MALIGEAY pour leurs belles lettres au Maire en présence de leur charmante institutrice madame Licinio, qui nous a envoyé une photo qui immortalise cette réussite! Les lauréats ont lu leur lettre, le maire les a reçus et certaines de leurs propositions ont été retenues par le conseil municipal !!! Ils étaient fiers !

**Ecole de Saint-Jean-d'Avelanne (Second Prix de Poésie en CM1 et Premier Accessit d'Expression écrite en CM2)**

Nous avons remis leur récompense à nos lauréats Mathys TROADEC et Lise COCHOY devant la classe de madame Amandine GROS (qui devient une de nos « abonnées »), avec la directrice de l'école Mme MORENO (article et photo dans le Dauphiné Libéré).



**Lycée Philibert-Delorme à l'Isle-d'Abeau (Accessit Jeune Nouvelle)**

Remise de son Premier Accessit à notre lauréate Maïssane BEN ROMDHANE qui a été invitée par son professeur M. DELADŒUILLE à lire sa Nouvelle devant



tous les élèves de la classe de 2de ayant participé au concours de la Jeune Nouvelle, en présence de la proviseuse Mme LENZI, d'une équipe pluridisciplinaire, dont le professeur de Lettres, de parents et membres de la famille, très émus (article et photo dans le Dauphiné Libéré).

**Collège de Saint-Ismier :** Premier Prix de Poésie et Second Prix Jeune Nouvelle en 4ème remis respectivement à Amaury Nisse et Loanne Bocat.

**Ecole des Pupilles de l'Air et de l'Espace à Montbonnot :** Premier Accessit de Poésie des classes post-bac apporté pour Samuel Girin.

**Lycée Emmanuel-Mounier :** Premier Accessit de Poésie en classe de 1ère et « Mention spéciale du jury » pour élèves allophones nouvellement arrivés en France en classe de 2de apportés pour Marie Manfredonia, Kamal Salmouni et Rifaat Skeik (duo).



**Lycée du Grésivaudan :** Premier Prix Jeune Nouvelle en classe de 1<sup>ère</sup> remis à Maya Marin-Mérendet

**Ecole de Vaulnaveys-le-Bas (Prix Plaisir d'écrire)**

Une cérémonie organisée à la salle des fêtes municipales par le maire, avec toute la classe de monsieur Pierre BARBAZANGES, directeur de l'école (article et photo dans la Dauphiné Libéré). Monsieur le Maire a bien retenu les propositions de nos deux lauréats Alexia BRUNO et Justin BALESTRIERI pour l'avenir de sa commune !

Ensuite notre Premier Prix Justin a régalé l'assistance avec un récital de violoncelle à l'école du Bourg.



**Collège des Abrets :**

**Premier Accessit d'Expression écrite en 6<sup>ème</sup> et Premier Accessit Jeune Nouvelle en 3<sup>ème</sup>** remis respectivement à Lorena Tournou-Barbero et Elisa Bochert

Un accueil particulièrement chaleureux du nouveau Principal M. BOULEY, de son Adjointe Mme THOCQUENNE et de madame MAILLET, bientôt doyenne de nos concours de langue française et d'ores et déjà détentrice du record des récompenses que nous avons attribuées au fil des ans dans ses différentes classes (sur 204 récompenses depuis ces sept dernières années, 19 pour ses élèves !)

**Collège de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Premier Accessit Jeune Nouvelle en 4<sup>ème</sup>)**

Un agréable moment avec notre lauréate Rose Thillard-Palomera et ses camarades dont les compositions avaient été présélectionnées, leur professeure Mme Claire MOURLEVAT, la Principale Mme Mireille TENAUD et les parents de Rose.



**Collège La Salle-L'Aigle (Prix spécial du jury Plaisir d'écrire)**

Remise de son « Prix spécial du jury » à notre jeune dramaturge Elias RUSS-LAVITRY, dans le cadre d'une cérémonie annuelle traditionnelle de remise des « Trophées de l'année », en présence du directeur, chef d'établissement M. PINARD, de la directrice-adjointe Mme SAUVINET et devant les parents et élèves concernés par cette cérémonie.

**Ecole de Cognin-les-Gorges (Accessit Jeune Poésie en CM1)**

Remise de son Premier Accessit à Manon RAMEAU, en présence des trois classes ayant participé au concours, avec la directrice Mme CHAMPON, la professeure de la lauréate Mme Anne COGNY, les autres enseignantes et les personnels. Une écolière, Clémence, avait préparé pour le président un joli dessin, représentant un arbre, baptisé sur-le-champ « Arbre de vie » !

## LES CONCOURS 2022-2023

\*\*\*\*\*

### I. Concours nationaux sans intervention des sections

Concours	Niveaux	Thème
<b>Histoire</b> Prix Alice-Berthet	Classes de lycée et post-bac	Un récit de vie exemplaire (...) montrant en quoi cette existence est porteuse d'un message d'actualité pour la jeunesse
<b>Géographie</b> Prix Jean-Sarraméa et Alice-Griotier	Classes de lycée et post-bac	1. Une étude sur le tourisme d'une région, d'un site ou d'un espace transfrontalier 2. Un projet innovant d'aménagement du territoire 3. Une étude de volcanologie prenant en compte les espaces humanisés et les risques

### II. Concours nationaux déclinés au niveau de la section de l'Isère

(décisions du Bureau du 22 septembre 2022)

Concours	Niveaux	Sujet
<b>Plaisir d'écrire</b> <b>Expression écrite</b> (Ni formes poétiques ni sujets libres)	École élémentaire Cours moyen (CM1 et CM2)	Après un débat contradictoire sur les éoliennes dans ta classe, expose les différents arguments et précise quelle est ta position. Travail individuel, à faire en classe - 2 pages maxi Si dactylographié, Times New Roman 12 - Si manuscrit, présentation de la copie prise en compte
	Collège 6ème - 5ème 4ème - 3ème	Vous avez vu un film qui vous a particulièrement plu. Pouvez-vous expliquer pourquoi ? Lorsque vos parents sont exigeants avec vous, pensez-vous qu'ils ont raison ?
	Lycée et post-bac	Pensez-vous que la guerre soit une solution pour régler les problèmes des États ?
<b>Plaisir d'écrire</b> <b>Poésie</b> (Forme fixe ou libre)	École élémentaire CM1 et CM2	Écrire en une page un poème de votre choix
	Collège et lycée (tous niveaux)	Écrire en une page un poème de votre choix
<b>Plaisir d'écrire</b> <b>Jeune Nouvelle</b>	Collège et lycée Collège Lycée	Écrire une nouvelle sur le thème de votre choix 4 pages maxi Times New Roman 12, interligne simple 5 pages maxi Times New Roman 12, interligne simple
<b>Nous l'Europe</b> (travaux individuels ou en binôme)	Collège 4ème - 3ème	Le Parlement européen envisage d'attribuer un nom féminin à son hémicycle. Vous êtes chargé(e) par Roberta Metsola, sa Présidente, de proposer le nom d'une grande figure d'Europe. Justifiez votre choix dans la lettre que vous lui écrivez. Présentez votre travail sur 4 pages au maximum, manuscrites ou dactylographiées (format A4, police 12 Times New Roman). D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve de ne pas dépasser l'équivalent d'une page
	Lycée et post-bac	Selon vous, quelle femme symbolise une conscience européenne ? Justifiez votre choix. Votre texte, présenté sur 5 pages au maximum, format A4, sera dactylographié (interligne simple, police 12 Times New Roman). D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve de ne pas dépasser l'équivalent d'une page

<b>Imagin'Action</b> (avec AFDET)	CAP - Bac Pro – BTS DUT - Licence pro	Prix de la meilleure réalisation d'un projet technique en collaboration avec une entreprise ou une association
<b>Arts et Maths</b>	<b>Nouvelle organisation</b> (abandon de l'organisation par « cycles ») ↓↓↓	Les détails figurent sur l'affiche de chaque niveau NB : il n'y a plus de visuels sur les affiches (reproductions non autorisées) Les productions collectives sont maintenant autorisées seulement pour les 4 niveaux TPS-PS-MS-GS
Productions <i>collectives</i> (par groupes)	« Classes maternelles »	Concept : après avoir étudié les œuvres réalisées par Victor Vasarely que l'on trouve sur différents supports de communication, les élèves sont invités à créer leur propre composition plastique en s'inspirant des œuvres COLONNES, mais sans les copier. Médiums, techniques et matériaux au choix – Support : feuille A4 regroupant 2 ou 3 photos de chaque production « afin de visualiser l'effet 3D » Objectifs visés et modalités du concours détaillés sur l'affiche
Productions <i>individuelles</i>	« Classes primaires »	Concept : après avoir étudié les œuvres réalisées par Victor Vasarely que l'on trouve sur différents supports de communication, les élèves sont invités à créer leur propre composition plastique en s'inspirant de l'œuvre MAJUS, mais sans la copier. Peinture, feutre ou encre - Support feuille Canson 224g format A4 Objectifs visés et modalités du concours détaillés sur l'affiche
Productions <i>individuelles</i>	« Classes de collège »	Concept : après avoir étudié les œuvres réalisées par Victor Vasarely que l'on trouve sur différents supports de communication, les élèves sont invités à créer leur propre composition plastique en s'inspirant de l'œuvre MAJUS, mais sans la copier. Peinture, feutre ou encre - Support feuille Canson 224g format A4 Objectifs visés et modalités du concours détaillés sur l'affiche
<b>Maths au quotidien</b> Groupes 4-6 élèves Avec désignation d'un « Ambassadeur » de la classe	<b>Maintenant seulement pour « les classes de collège »</b>	Les détails figurent sur l'affiche Créer un jeu d'évasion où chaque énigme résolue (un exercice de mathématiques) donne une pièce d'un puzzle. Inventer 7 problèmes tirés d'une situation de la vie quotidienne Support : un livret format A5 et un badge format A6 1 seul livret par classe, <i>présenté par l'élève « Ambassadeur »</i>

### III. Concours spécifiques AMOPA-Isère

(décisions du Bureau du 22 septembre 2022)

#### 1. Non-reconduction des concours

*Arts visuels* : ce concours, institué en 2008 à l'occasion du *Bicentenaire des Palmes*, ne recevait plus qu'une audience limitée.

*Jeunes Talents de la Musique* : ce concours, institué en 2017, peinait dernièrement à faire le plein de candidats, si bien qu'il était devenu en fait une bourse pour 2 ou 3 « lauréats » présélectionnés par le conservatoire.

*Valorisation du patrimoine* : ce concours avait été institué en 2019 dans un contexte particulier et conjoncturel, s'associant à une opération ponctuelle du Département menée en direction des publics scolaires.

Il convient de prendre en compte d'une manière générale l'ajout des 3 concours nationaux à la charge des sections *Nous l'Europe*, *Arts et Maths*, *Maths au quotidien*, alors que les ressources de notre section accusent pour les ARUP (Activités Reconnues d'Utilité Publique) un déficit considérablement croissant depuis ces dernières années.

#### 2. Reconduction du concours d'éloquence pour les élèves de lycée.

### IV. Bourses universitaires

Dispositif à nouveau suspendu, faute de moyens financiers suffisants



## Décret en date du 12 juillet 2022 portant

\*\*\*\*\*

### Promotion et nomination dans l'ordre des Palmes académiques (promotion dite « du 14 juillet »)

Par décret de la Première ministre en date du 12 juillet 2022 sont promus ou nommés dans l'ordre des Palmes académiques, pour services rendus à l'Éducation nationale :

#### Commandeur

Mme DIETRICH Claire	Inspectrice pédagogique régionale (IA-IPR) d'Histoire-géographie
M. GLANDU Philippe	Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN ASH)
Mme VERNET Fabienne	Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN conseillère technique)

#### Officier

M. AMOZIGH Stéphane	Personnel de direction (Principal)
Mme ARCAINA Katia	SAENES (secrétaire administrative)
Mme ASTIER Annie	Responsable administrative et financière d'école de formation continue
Mme BICHET Sophie	Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN de circonscription)
M. BLANCHET Thomas	Professeur de sciences économiques et sociales
Mme BOISBOUVIER Annie	Inspectrice pédagogique régionale (IA-IPR) de SVT
Mme BURG Laurence	Inspectrice pédagogique régionale (IA-IPR) d'EPS
M. CHARRÉ Alexis	Inspecteur de l'Éducation nationale (Doyen des IEN 1er degré)
Mme COLLOMB Jocelyne	AENES (Adjointe administrative)
M. DELAVET Thierry	Personnel de direction (Provisur)
M. DUPAYAGE Vincent	Inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) Vie scolaire
Mme DURAND Anne-Marie	AENES (Adjointe administrative)
Mme HÉTROY Claudine	Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN-IO Orientation des élèves)
M. LARBAUD Jean-Christophe	Directeur d'école académique de formation continue
Mme LENZI Marie-Françoise	Personnel de direction (Provisure)
M. MALENFANT Christophe	Conseiller technique UNSS
Mme PIOT-PAQUIER Anne-Karine	Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN de circonscription)
M. RAPAUT Philippe	Personnel de direction (Principal)
Mme SANTAMARIA Elsa	Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN de circonscription)
Mme SPATARO Angélique	Personnel de direction (Principale)
Mme STATARI Laëtitia	Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN) de Lettres-anglais
M. TEVISSIN Nicolas	Technicien territorial
Mme TOUGUI Claire	Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN de circonscription)

#### Chevalier

Mme AGUESSE Charlotte	Conseillère formation continue
Mme AMBROGIO Christèle	Personnel de direction (Principale)
M. ARNAUD Maurice	Professeur d'Histoire-géographie
M. ARSAC Gilles	Professeur
Mme AURIEL Frédérique	Directrice d'école élémentaire
Mme BLANC Muriel	Psychologue scolaire
M. BRIDOT Jean-Bernard	Professeur des écoles
Mme CAMPO Caroline	Conseillère pédagogique de circonscription
Mme CASTAGNÉ Julie	Professeure
M. CAUDRON Nicolas	Inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) de SVT
Mme COTTÉ Alexandra	Directrice d'école élémentaire
Mme DAR COURT Laure	Professeure d'italien
M. DELAPLAGNE Joël	Professeur de lycée professionnel maintenance industrielle
M. DELÉTOILE Emmanuel	Chef de division au rectorat
Mme DELMEDICO Isabelle	Professeure de lycée professionnel
Mme DENIAUD Aurélie	Professeure-documentaliste
M. DUGUA Thibaut	Professeur de mathématiques
M. FERNANDEZ Christophe	Professeur des écoles

Mme FOROT Ariane	Professeure d'Histoire-géographie chargée de mission d'inspection
Mme GALTIER Marie-Laure	Professeure des écoles
Mme GREC Jacqueline	Professeure-documentaliste
Mme HODOT Cécile	Directrice d'école élémentaire
M. IMBERT Thierry	Directeur d'école primaire
Mme JULEROT Véronique	Professeure d'Histoire-géographie
Mme LEDET Murielle	SAENES (secrétaire administrative)
Mme LESPINAT Laetitia	Professeure
M. MARTINET Eric	Professeur de sciences physiques
Mme MENDUNI Sandrine	Déléguée académique Vie lycéenne
Mme MÉRON Nathalie	Inspectrice pédagogique régionale (IA-IPR) d'anglais
Mme MILLE Emmanuelle	Personnel de direction (Principale)
M. MIZON Philippe	Professeur
Mme MONTEREMAL Marie-Blanche	Professeure
Mme MOREL-NGUYEN Marie-Ange	Neuropédiatre spécialisée apprentissages au CHUG
Mme MURE-RAVAUD Marie-Annick	Conseillère pédagogique de circonscription
Mme NORDMANN-GIDOIN Juliane	Contractuelle internationale
Mme ORDONNEAU Sylvie	Personnel de direction (Principale)
M. PAJOT Laurent	Personnel de direction (Principal)
Mme PEREIRA Alexandra	Directrice d'école élémentaire
Mme PERROCHET Patricia	Cheffe du service SAE-AESH
Mme PIERRE Catherine	Directrice d'école maternelle
Mme PLESSY Pascale	Médecin scolaire
M. PONSON Olivier	Professeur de lycée professionnel Lettres-Histoire
Mme PRETTE Valérie	Conseillère principale d'éducation
Mme RANDON Virginie	Professeure
M. RETHOUZE Didier	Directeur général-adjoint d'institution privée
Mme REY Sylvie	Conseillère formation continue
Mme RONDOT Cécile	Retraitée
M. RONGEOT Vincent	Personnel de direction (Principal)
Mme ROSTAN Anne-Marie	Directrice d'école élémentaire
Mme SÉNÉCHAL Sandrine	Cheffe de division au rectorat
Mme SOUCHON Sylvie	Directrice d'école élémentaire
Mme THUIZAT Christine	Infirmière scolaire
Mme VÉBER Véronique	DRH de l'Académie de Grenoble
M. VITEL Samuel	Directeur du cabinet de la rectrice de l'Académie de Grenoble
Mme YVRARD Anne	SAENES (secrétaire administrative)

C'est toujours bien sûr avec un grand plaisir que nous publions les listes des nouveaux nommés et promus de l'Isère, en étant reconnaissants aux Autorités académiques de nous apporter leur aide, car pour la promotion du 14 juillet le BODMR (Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses) publie la liste entière de l'Académie, tous départements confondus (alors que pour la promotion du 1er janvier les listes sont constituées par département).

Notre Bureau adresse naturellement ses chaleureuses félicitations à nos récipiendaires isérois, que nous invitons à nous rejoindre mais le concours de chacun de nous sera le bienvenu, en ces temps où les adhésions aux associations se font de plus en plus rares (1). On comprendra que nous ne mentionnons pas les lieux d'affectation -ni bien sûr les adresses- des intéressés, nous limitant à l'indication de leur qualité ; ainsi sera exclu tout risque de se tromper du fait d'une homonymie comme cela a pu arriver, avec les conséquences embarrassantes qu'on imagine (il est à noter que le BODMR, spécifiquement pour les Palmes académiques, ne publie que les noms et les prénoms, contrairement à d'autres décorations permettant d'identifier à coup sûr chaque personne).

Réjouissons-nous de ces nominations et promotions dans notre Ordre, « incarnant depuis tant d'années la reconnaissance des valeurs de mérite et d'excellence portées par notre Institution », comme nous l'écrivait dans une gracieuse missive personnelle en date du 6 juillet la Rectrice de notre Académie madame Hélène Insel.

Jean-Cyr Meurant

(1) En ce qui concerne l'AMOPA, malgré de nombreuses et considérables actions de relances et de démarches tant au niveau national qu'à notre propre niveau départemental, nous avons perdu près de 2.000 adhérents, l'effectif de notre Association n'étant plus que de 12.329 au 10 septembre de cette année.

## Nom de code : « Violet 191 »

Allez remettre leurs récompenses dans leur école ou leur établissement, comme ces deux dernières années, a ceci de bien -entre autres agréments- que ces rencontres permettent des échanges entre les élèves, leurs enseignants et nous qui seraient impossibles lors de nos « grandes » cérémonies (sauf au moment de nos buffets, mais là sans pouvoir converser avec tous les participants...). Ainsi, il m'a été plusieurs fois demandé quelle était la raison du choix de la couleur violette pour les Palmes académiques et quelle était sa signification.

S'il n'est pas trop malaisé de répondre à la seconde interrogation, puisque la symbolique associée au violet est -avec quelques nuances, si je puis dire- assez largement partagée, me permettant de m'en tirer avec une pirouette du genre « C'est la couleur des 3 S : Savoir-Sagesse- Spiritualité » (je laisse de côté le reste possible... dont l'Autorité ?), en revanche, pour l'origine du choix, je dois l'avouer, j'étais les premières fois quelque peu à court d'explications -alors qu'un « président » doit avoir réponse à tout, n'est-ce pas- et cette criante lacune m'a amené à m'instruire en conséquence. C'est une longue histoire. Mais rassurez-vous : moins longue que celle de la couleur violette, entre coquillages pourpres, jus de myrtille, aniline et mauvéine, oxyde de fer, mordant, garance, bain d'orseille...

Notons pour commencer que le décret impérial fondateur (celui du 17 mars 1808) n'annonce nulle part la couleur (pas la violette, en tout cas) ! En effet, l'article 33-2° précise seulement qu'aux « titres honorifiques destinés à distinguer les fonctions éminentes et à récompenser les services rendus à l'enseignement » prévus à l'article 32 pour les « gradués fonctionnaires de l'Université » sera attachée « une décoration qui consistera dans une double palme brodée sur la partie gauche de la poitrine [et que] la décoration sera brodée en or pour les titulaires, en argent pour les officiers de l'Université, en soie bleue et blanche pour les officiers des Académies ». **Il faut attendre le décret du 31 juillet 1809 pour voir apparaître le violet**, mais à peine, seulement pour la simarre (la toge) et la toque du Grand Maître, les chausses du Chancelier et

celles du Trésorier (les trois premiers dignitaires au sein des « Titulaires »)... Mais pour le reste, le noir est omniprésent : l'habit est noir (1815) et même le ruban attaché à la boutonnière de l'habit, apparu en 1820, qui peut porter l'insigne du grade (plutôt la « distinction ») universitaire est noir.

En 1845, une ordonnance royale de Louis-Philippe ouvre (timidement) une voie menant à une vraie « décoration », mais toujours sous la forme d'un insigne cousu de fils d'or, d'argent ou de soie comme précédemment. Le décret relatif aux « distinctions honorifiques spécialement attribuées aux membres de l'enseignement » promulgué par le Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte le 9 décembre 1850, qui apporte une profonde réforme des titres, maintient la soie bleue et blanche pour les nouveaux « Officiers d'Académie » (ex- « Officiers des Académies ») et l'argent pour les nouveaux « Officiers de l'Instruction publique » (ex-« Officiers de l'Université »). Il n'y a plus de « Titulaires » depuis le 15 mars de cette année et donc plus « d'or ». C'est deux ans plus tard, par le **décret impérial du 24 décembre 1852 relatif au costume des fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique et des cultes, que le violet va apparaître dans ce qui préfigure vraiment « la décoration : ce qui était brodé en fil d'argent le sera désormais en fil de soie violette et d'argent (officiers d'Académie) et ce qui l'était en or le sera en soie violette et fil d'or (officiers de l'Instruction publique).**

Ainsi voit-on fleurir des broderies en soie violette (et or) aux collets des inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur, des recteurs des académies, des doyens et professeurs des facultés, des broderies en soie violette (et argent) aux collets des inspecteurs généraux de l'enseignement secondaire, des inspecteurs des académies et des proviseurs et les censeurs des lycées, des broderies uniquement en soie violette pour les inspecteurs généraux de l'enseignement primaire, des palmes en soie « au coin du collet » pour les inspecteurs des écoles primaires, les premiers portant en plus un pantalon noir avec une bande brochée en soie violette. Le violet va s'étendre à d'autres parties du costume officiel, avec des parements de taille diverse, avec des éléments distinctifs comme l'épitoge réservée aux administrateurs, recteurs et inspecteurs d'Académie, jusqu'à la

toge complète (2) mais on verra bien des variantes non-officielles au fil des temps (on peut remarquer d'ailleurs que parfois, c'est l'usage qui amenait la prescription d'une norme, régularisant en quelque sorte la situation...). Quant aux autres « membres de l'enseignement », ils pourront arborer « sur leur habit de ville noir une palme brochée en soie violette sur la partie gauche de la poitrine » (comme c'était prévu déjà par l'article 128 du décret initial du 17 mars 1808, dans le titre XVI « Des costumes »).

***Si bien que l'on peut considérer que l'année 1852 est celle de la naissance du Violet des Palmes Académiques.***

A partir de là, les Palmes vont devenir des médailles... et qui dit « médaille » dit « ruban » : les instituteurs, par exemple, ne pouvaient bénéficier de cette distinction, obligatoirement portée sur la toge universitaire ; aussi Victor Duruy propose-t-il à l'Empereur de créer une décoration indépendante de l'habit officiel, à l'instar de la médaille militaire. Ce dernier promulgue le 7 avril 1866 un court décret stipulant dans son article 1er que les médailles seront une double palme d'or pour les Officiers de l'Instruction publique, d'argent pour les Officiers d'Académie, **suspendues l'une comme l'autre à un ruban de soie violette.**

Mais la médaille elle-même ? On voit bien le violet sur les nervures et les feuilles des palmes des anciennes médailles (on en trouve certaines à vendre sur Le Bon Coin!). Mais là aussi il y eut bien des variantes -sans parler des contrefaçons-, certaines étant même « diamantées », épousant les contours des branches (alors dissymétriques) de laurier et d'olivier, qui pouvaient être semées de petites olives parfois... rouges ! des pièces de joaillerie dont on peut se demander dans quel esprit elles ont été fabriquées -et ont pu être portées... (mais là comme en d'autres temps, « nil novi sub sole ! »).

Et cela jusqu'en 1955, date de la création de l'Ordre des Palmes Académiques par le président du Conseil des ministres Edgar Faure le 4 octobre. Alors, les nouveaux chevaliers, officiers et commandeurs porteront leur décoration **avec un ruban (ou une « cravate » pour les commandeurs) moiré violet. De surcroît, l'insigne lui-même (qui change alors complètement de « design »**,

**son créateur le ferronnier d'art Raymond Subes ayant privilégié une épure symétrique de deux palmes harmonieusement entrecroisées en haut et en bas) comportera également du violet** (émail sur argent pour les chevaliers, émail sur or -avec une taille différente- pour les officiers et commandeurs), de même que la « bélière » des Palmes de commandeur.

Mais, finalement, de quel « violet » s'agit-il ? A défaut de pouvoir affirmer avec certitude que le choix de la couleur violette a été fait initialement, puis élargi, puis confirmé et consolidé pour telle ou telle raison précise (les pistes les plus gratifiantes ne manquent pas, alors ne boudons pas notre plaisir), du moins peut-on apporter quelques précisions sur l'unicité du violet de l'émail de la médaille aujourd'hui.

C'est comme pour notre Chartreuse Verte ! la recette est tenue secrète, mais là, quelque part du côté de Limoges.

Sachez cependant que ce cocktail, nom de code « Violet 191 » dans la nomenclature officielle, est composé d'une poudre de silice, de plomb et de certains (?) oxydes métalliques, qui sera livrée à La Monnaie de Paris (3), où après cuisson elle acquerra sa couleur, une couleur violette unique, le « Violet académique ».

On le voit, le chemin a été long depuis 1808.

• **Rappelons-nous les 3 dates vraiment marquantes :**

• **1852 (la broderie de l'insigne en soie violette sur la toge).**

• **1866 (le ruban de soie violette qui va porter la nouvelle décoration « détachable »).**

• **1955 (le ruban violet moiré et la nouvelle médaille émaillée violette).**

Et si vous voulez utiliser « le bon violet » sur vos documents, vous n'avez plus qu'à

trouver sur la palette de couleurs de votre PC la nuance la plus proche possible du Pantone 18-3 838 Ultra Violet, sacré « Couleur de l'année 2018 de l'Enseignement supérieur » ! (impossible évidemment à utiliser ici, nos moyens ne nous permettant d'imprimer que quelques pages en couleurs).

(1) Rappelons qu'au début les Palmes n'étaient pas une décoration, mais seulement une distinction conférée à certains « membres éminents », matérialisée par une broderie sur la toge universitaire : « deux branches de palmier, croisées en sautoir et dont les parties inférieures reposent sur deux branches d'olivier ».

(2) Portée encore (ou à nouveau) aujourd'hui par des présidents d'université, doyens ou directeurs d'UFR.

(3) Qui est la seule à fabriquer des insignes conformes aux normes officielles.

## La cravate de commandeur pour Viviane HENRY,

### **Inspectrice d'Académie-Directrice académique des Services de l'Éducation nationale de l'Isère (DASEN)**

*Jeudi 20 octobre, Mme Hélène INSEL, Rectrice de l'Académie de Grenoble, a remis à Viviane HENRY, à l'occasion de son départ en retraite, l'insigne de Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, en présence de M. Laurent PRÉVOST, Préfet de l'Isère, devant une nombreuse assistance comptant dans ses rangs des personnalités de premier plan dans notre département, réjouies de se trouver ensemble pour cette belle et sympathique cérémonie au lycée Champollion.*

*Après un premier éloge prononcé par M. le Préfet, marquant l'engagement de la récipiendaire au service de l'État dans les étapes successives de son parcours professionnel et soulignant l'excellence des relations entre les administrations préfectorale et académique, non sans susciter par son amical humour maint sourire dans l'assemblée, Mme la Rectrice a retracé dans sa belle allocution, tout entière baignée d'une amicale aura qui ne le cédait en rien aux exigences du style académique -forcément un peu- de circonstance, l'évolution de la brillante carrière de l'intéressée, depuis ses débuts dans l'Institution comme professeure d'éducation physique jusqu'aux fonctions de directrice académique, responsable, sous l'autorité du recteur -de la rectrice en l'occurrence- de l'animation et de la mise en œuvre de la politique éducative nationale dans le département. Une carrière dont on a pu voir à chacun de ses jalons la constance du dévouement et la solidité de l'engagement au service de l'enseignement et des élèves.*

*Mme la Rectrice a clos son éloge en passant au cou de la nouvelle commandeur, au nom du Premier ministre et du Ministre de l'Éducation nationale, ainsi que le veut le protocole, la cravate violette, insigne de sa belle promotion, suscitant une bien légitime émotion au sein de sa famille, présente au tout premier rang au côté de M. le Préfet et des applaudissements nourris de la part de l'assistance.*

*Dans sa généreuse réponse, Viviane Henry a tenu à remercier très explicitement toutes celles et tous ceux qui l'ont secondée au fil de ses années de direction.*

*Par la voix de son président, notre section de l'AMOPA de l'Isère a présenté à celle qui avait accepté lors de sa prise de fonction d'être sa Présidente d'honneur ses vœux les plus chaleureux pour une longue et heureuse retraite.*

## Sur les traces de « deux écrivains dans la tourmente, Louis ARAGON et Elsa TRIOLET »

A Saint-Donat-sur-L'Herbasse et à Valence

Ce matin du 30 juin 2022, sous un soleil annoncé et un ciel bleu azur, nous partons à trente-trois dans la Drôme des collines, à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, puis à Valence, dans les pas de « deux écrivains dans la tourmente, Louis ARAGON et Elsa TRIOLET ».

Nous sommes accompagnés par l'une d'entre nous, Christiane MURE-RAVAUD, autrice du livre « Louis ARAGON et Elsa TRIOLET », un couple mythique d'écrivains résistants en Dauphiné pendant l'Occupation [1942-1944] - Editeur : Patrimoine et Développement du Grand Grenoble.

Qui, mieux qu'elle, pouvait, en allant sur le terrain, nous éclairer d'un jour nouveau le parcours du couple ARAGON, confronté à l'intolérable présence de l'occupant allemand et à l'impérieuse nécessité de s'en affranchir.

Arrivés vers 9H45 à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, nous allons, dans un premier temps, visiter cette cité avec une guide de l'Office du tourisme et découvrir le riche patrimoine architectural : la chapelle, le cloître, le Palais Delphinal ainsi que la collégiale, qui possède en son sein un orgue remarquable, et où se déroule chaque année, un festival J.S. BACH.

Puis, dans un second temps, nous rejoignons la maison de la rue Pasteur que Louis ARAGON et Elsa TRIOLET ont occupée, sous un faux nom, de juillet 43 à septembre 44 et où nous attend un témoin de ce temps : Mme Claude CHANCEL-MARION, fille de Jean et Mady CHANCEL, pharmaciens de l'époque, engagés dans la Résistance. Celle-ci, dont la photo figure ci-

après, heureuse de nous accueillir, nous relate avec beaucoup d'émotion cette période troublée au cours de laquelle elle a bien connu les deux écrivains et

a vécu, à leurs côtés, les événements les plus tragiques de Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Elle nous commente cette plaque commémorative.

Elle nous précise que, lorsque la municipalité manifeste le souhait d'apposer une telle plaque, Elsa accepte pour que « perdre le souvenir d'une époque inoubliable d'amitié et d'horreur, et

**Gisèle Bouzon-Durand**

### Une journée dans la Drôme

dont il resterait comme une petite page accrochée à un mur, nous englobant,



nous unissant à ce que le pays a vécu... ». Ensemble, nous remontons l'Histoire en cheminant dans les rues de la ville basse, et en repérant les endroits stratégiques.

A 12H30, nous quittons avec regret Mme CHANCEL-MARION, obligée auprès des siens et nous nous rendons au restaurant « La table de Jean-Jacques » où un bon et copieux repas nous attend dans une ambiance conviviale.

A 14H30, nous reprenons le car pour nous diriger vers Valence, le deuxième volet de ce périple historique et mémoriel à la fois. Toujours sous la guidance de Christiane, nous marchons dans les pas d'ARAGON devant les cafés des boulevards puis dans les vieux quartiers de cette métropole régionale, alors sous la botte allemande et italienne, siège de la Kommandatur et de la Gestapo, qui a vu se former, dans l'anonymat d'une grande agglomération, les réseaux de résistance. Nous passons devant la cathédrale Saint-Apollinaire, le Pendentif : monument de qualité funéraire, puis la Maison des Têtes, une merveille de dentelles du début du XVIème.

Enfin, nos pas nous guideront vers le Champ de Mars et le magnifique Parc JOUVET, à la rencontre de cette histoire. Situé au bord du Rhône, face aux vestiges du château de CRUSSOL, agrémenté de verdure, de fleurs, de biches, de ruisseaux, de volières, le jardin public se révèle propice aux contacts clandestins que le poète avait pour tâche d'établir.

En fin de journée, le groupe AMOPA, radieux, pose au Champ-de-Mars de VALENCE, sous le kiosque à musique datant de 1862,

Qui inspira à Raymond PEYNET ses célèbres amoureux en 1942.

Œuvre de l'architecte Eugène POITOUX, ce kiosque est classé monument historique depuis 1982.

C'est une évidence de dire que les enfants et adolescents passent beaucoup de temps à l'École, et certains jours plus que chez eux.

De ce fait, l'école est au centre des préoccupations de la vie de l'élève, et nous pouvons admettre qu'elle est l'endroit privilégié pour mettre en œuvre des actions promotrices de santé qui participeront à la réduction des inégalités en ciblant les déterminants de santé.

Aujourd'hui, les différentes politiques éducatives, sociales et de santé en faveur des jeunes ont pour objectif de réduire ces inégalités pour permettre la réussite de tous en promouvant un environnement plus juste et plus équitable. Que ce soit dans le cadre scolaire, universitaire, ou dans le cadre d'une formation par apprentissage, beaucoup d'énergie et de moyens sont mis en œuvre pour répondre de manière constructive à cette intention.

Or cet objectif a du mal à être atteint en raison d'un manque d'articulation entre les différents partenaires qui travaillent à l'accompagnement des enfants et des jeunes. Il n'est pas pensé dans une vision globale. Et trop souvent les problématiques de santé sont minimisées relativement à celles concernant la transmission des savoirs.

Pourtant l'École est un lieu de collaborations entre tous les membres de la communauté éducative, un lieu de rencontre entre tous les acteurs impliqués dans le développement de la santé, du bien-être et de la réussite scolaire des élèves.

Mettre en place une école « promotrice de santé » dès leur plus jeune âge devient une mission essentielle pour contribuer à améliorer les apprentissages et plus largement la réussite scolaire.

### **Les objectifs d'une École promotrice de santé (MENJ Février 2020)**

Pour promouvoir la santé, le bien-être et la réussite scolaire de tous les élèves, de la maternelle à la terminale, la démarche de « l'École promotrice de santé » vise à :

- Améliorer les conditions de vie quotidienne au sein d'une école et d'un établissement scolaire, en portant une attention particulière aux espaces de vie ;
- Porter une attention particulière aux relations interpersonnelles et sociales ;
- Soutenir les valeurs fondamentales de la démarche « École promotrice de

santé » dont l'équité, l'inclusion, la non-discrimination et la justice sociale ;

- Contribuer à la réussite et faciliter les apprentissages ;
- Intégrer la santé dans les activités courantes de l'École, dans le cursus scolaire et dans les critères d'évaluation des projets pédagogiques et des actions éducatives en faveur de la santé ;
- Promouvoir la participation des élèves ;
- Impliquer l'élève dans les projets et actions de « l'École promotrice de santé », le rendre acteur et responsable en favorisant sa réflexion face aux enjeux de la santé individuelle, collective et environnementale.

**Philippe COLIN-MADAN**

### **L'école promotrice de santé**

Le déploiement d'une « École promotrice de santé » concerne l'ensemble de la communauté éducative et permet de favoriser une synergie des acteurs dans une approche territoriale au sens large.

#### **C'est l'affaire de tous....**

Tout d'abord, la question de la santé et du bien-être des enfants dans les établissements scolaires est un élément central pour les parents d'élèves. Elle est la première intention de dialogue et d'échange avec les équipes éducatives dès l'entrée à l'école maternelle. C'est également une condition essentielle d'une relation de partage, en confiance, entre la famille et l'école sur les conditions de vie des enfants dans l'établissement et dans leur environnement personnel.

Ensuite, et en complémentarité des enseignements, d'autres établissements publics et des associations proposent une expertise et un savoir-faire dans le domaine de la promotion de la santé.

Quelques exemples (non exhaustifs) :

- **Les maisons des adolescents (MDA) :** Ce sont des structures pluridisciplinaires qui constituent des lieux-ressources sur l'adolescence et ses problématiques à destination des adolescents (de 11 à 25 ans), des familles et des professionnels. Elles ont pour missions l'accueil, l'information, la prévention, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaires de l'adolescent et de sa famille.

- **Les points d'accueil et d'écoute des jeunes (PAEJ) :** Ce sont des structures qui offrent un service d'accueil, d'écoute, de soutien, d'orientation, de sensibilisation, et de médiation auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui rencontrent une situation de mal-être.

- **Les missions locales :** Elles exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent et elles les soutiennent dans leur insertion professionnelle, l'accès à la santé, aux droits, à la citoyenneté, à la mobilité, ...etc.

- **Le réseau information jeunesse :** Ce sont des espaces ouverts au public (jeunes et parents) qui dispensent une information généraliste de manière anonyme et gratuite sur tous les sujets qui peuvent intéresser les jeunes tels que la santé, l'emploi, le logement, la formation, les vacances, la mobilité, et inclut aussi des activités telles que le conseil, l'orientation, l'accompagnement et le travail en réseau.

- **Les consultations jeunes consommateurs (CJC) :** Ce sont des lieux d'écoute, d'information, de conseil, d'évaluation qui accueillent les jeunes ou leurs parents autour des questions de consommations de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis...) et d'autres pratiques sans produits (écrans, jeu).

- **Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) :** Ce mouvement fait l'objet d'une convention nationale avec l'éducation nationale. Il promeut l'égalité femmes-hommes et la possibilité pour chaque personne de vivre une sexualité épanouie, à l'abri des grossesses non prévues et des infections sexuellement transmissibles. Il propose des actions dans le cadre de l'éducation à la sexualité et de la prévention de toutes les formes de violences et de discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle.

#### **Les instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps)**

Les Ireps ont pour missions de développer des activités de formation, de soutien méthodologique, de documentation et de communication dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé au niveau régional. Elles développent des interventions sur des thématiques précises en milieu scolaire et sont conventionnées conjointement par les rectorats d'académie et les agences régionales de santé.

*Suite page 15*

Lundi 29 août au soir :  
**Mozart au festival Berlioz  
à La Côte-Saint-André :  
La Flûte enchantée**

**N**ous étions très nombreux ce lundi soir à nous retrouver dans la cour du château Louis XI, bien plus nombreux que de précédentes fois, puisque vingt-neuf Amopaliens et amis de l'Isère avaient répondu à notre proposition, après un sondage leur demandant leur préférence entre deux œuvres figurant au programme de cette saison (merci à Jacques, au passage, pour sa plaquette de présentation très bienvenue, qui nous a grandement aidés à ne pas perdre le fil de l'histoire). Et ce n'était pas une réaction « post-covid », puisque dès le 30 juin (comme nous le rappelle Gisèle dans ce même numéro), trente-trois d'entre nous avaient répondu « présent » pour la journée dans la Drôme. Alors, comment expliquer cet afflux à notre traditionnelle soirée à « La Côte » ? C'est tout simple, comme chacun sait, pour apprécier La Flûte enchantée, il faut avoir gardé son âme d'enfant, donc il faut croire que nous sommes, à l'AMOPA, de grands enfants... venus déjà pour enchanter nos oreilles avec un joli conte de fées et une belle histoire d'amour, où les méchants ne sont finalement pas ceux que l'on croit. Mais bien sûr cela n'exclut pas que, comme le faisait remarquer Goethe (qui avait envisagé d'écrire une suite à La Flûte) à propos de son Faust, une signification plus élevée de l'œuvre n'apparaisse clairement aux initiés<sup>(1)</sup>, cet opéra étant en même temps une allégorie apologique de la franc-maçonnerie, ainsi que l'attestent, outre les éléments biographiques, de symboliques mais transparentes allusions<sup>(2)</sup>. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une musique propre à enchanter tous les publics et certains airs sont même devenus très populaires<sup>(3)</sup>.

Suite de la page 14

Et depuis la rentrée 2018, les étudiants inscrits dans une formation donnant accès aux professions de santé effectuent un service sanitaire et sont accueillis dans différentes structures dont les établissements d'enseignement scolaire. Ce service sanitaire doit permettre aux étudiants en santé de participer à la prévention auprès des

On nous proposait une version « semi-scénique ». Qu'entendre par là ? Ce mystère s'est vite dissipé avec l'invasion virtuelle de décors extraordinaires !

Nous avons donc suivi avec beaucoup de plaisir, dans l'enchantement de la musique, au son de la flûte et du glockenspiel (un carillon lui aussi magique) les aventures du Prince Tamino parti avec l'oiseleur Papageno à la recherche de Pamina (dont il est tombé amoureux à la seule vue de son portrait), alors qu'on pensait qu'elle avait été enlevée à sa mère, la Reine de la Nuit. Surprise, on découvre au fil de l'histoire<sup>(4)</sup> que les gentils s'avèrent être bien différents de

**Jean-Cyr Meurant**

**Mozart :  
La Flûte enchantée**

ce que l'on supposait et qu'au contraire ce sont eux qui sont du côté du Mal... Après un long cheminement et bien des péripéties, Tamino va enfin pouvoir être uni avec Pamina.

Et tout comme les spectateurs de 1791<sup>(5)</sup>, toutes classes confondues, enthousiasmés par ce « singspiel » où alternent avec grâce le rire d'un opéra-comique et la gravité d'une œuvre de portée philosophique, l'on est ravi de constater que le dénouement voit le triomphe de la Justice et de la Sagesse couronnées par la Beauté et la Lumière éternelles !

Laissons le mot de la fin à Hegel : « Le Royaume de la Nuit, la Reine, le Royaume du Soleil, les Mystères, les Initiations, la Sagesse, l'Amour, les Épreuves, à quoi s'ajoute une espèce de morale du juste milieu, qui dans sa généralité est excellente, tout cela, combiné à la profondeur, à la grâce enchanteresse et à l'âme de cette musique, élargit et



élèves en réalisant, au sein des écoles et des EPLE, des interventions en co-animation avec les personnels de l'éducation nationale, sous le pilotage des inspecteurs de l'éducation nationale dans le premier degré et des chefs d'établissements dans le second degré. Si la promotion de la santé dans le cadre d'une démarche « École promotrice de santé » peut prendre plusieurs formes (séances d'éducation à la santé, promo-

comble l'imagination, et réchauffe le cœur".

Nous devons un grand merci, comme chaque année, à notre cher ami Luc Chamard-Bois, pour toute l'aide précieuse qu'il nous apporte en vue de faciliter notre participation aux plus belles soirées du Festival Berlioz.

- (1) "La masse des spectateurs trouvera son plaisir à la seule apparence" (tandis que) "la signification profonde n'échappera pas à l'initié" ;
- (2) Mozart et Emanuel Schikaneder, le librettiste de La Flûte Enchantée, sont frères en Maçonnerie ; Le chiffre trois est présent dès l'ouverture avec ses trois accords solennels ; on peut citer aussi les trois dames, les trois jeunes garçons... et bien sûr constater que le parcours de Tamino est en fait une quête initiatique ;
- (3) Comme les airs de Papageno « Der Vögelfänger bin ich ja » (Je suis l'oiseleur, oui, me voilà), "Ein Mädchen oder Weibchen" (Une jeune fille ou une petite femme) et aussi le duo (avec un décor inattendu, un look disco très fun -si j'ose dire-, en arrière-plan pour nous ce 29 août) "Papageno-Papagena !" Ou encore l'air de la Reine de la Nuit "Der Hölle Rache" (La rage de l'Enfer), interprété de manière effrayante par la soprano Rocio Perez, qui nous a fait frémir et a suscité une salve d'applaudissements à l'issue du spectacle ;
- (4) Tirée par Schikaneder d'un recueil de contes orientaux de Christoph Martin Wieland, notamment Lulu ou la flûte enchantée ;
- (5) Die Zauberflöte est l'ultime opéra de Mozart et, le soir de sa représentation à Vienne, le 30 septembre, il ne lui restait plus que deux mois et quelques jours à vivre.

tion de l'activité physique, ...etc.), elle doit s'inscrire dans le continuum éducatif de l'élève. A ce titre, il sera nécessaire et inévitable d'accompagner les jeunes par un renforcement progressif et continu de leurs compétences psychosociales (CPS).

Mais ce sera peut-être un autre article...  
<https://www.scolaxion.org/>  
<https://fr.linkedin.com/in/philippe-colin-madan-00749454>

« Si l'on parle de l'Amazonie, outre les menaces qui planent sur la forêt et sur ses habitants, c'est aussi le rapport à la nature qui nous a intéressés. À la lumière de nos modes de vie en Occident, on peut se demander si, à un moment, nous avons bien pris le bon chemin. »

**Olivier Cogne, directeur du musée.**

Cette exposition répond au thème de « l'appel de la forêt » choisi par le département pour l'année culturelle 2021-2022.

Le musée Dauphinois fidèle à son attachement à la diversité culturelle va à la rencontre des peuples amérindiens, de la richesse de leurs cultures et de leurs luttes pour conserver traditions et territoires.

Pour cela, le musée a fait appel à de nombreux partenariats dont le muséum d'histoire naturelle de Lille, le musée des Confluences de Lyon, le muséum d'histoire naturelle de Grenoble, le Musée des Amériques à Auch et l'association Jabiru Prod, ainsi qu'à de nombreux photographes dont les magnifiques témoignages sont exposés dans les dernières salles de l'exposition. Le parcours s'articule autour de trois grands thèmes :

- L'Amazonie n'existe pas,
- Les Peuples d'Amazonie,
- L'Amazonie menacée.

**L'Amazonie, pays fabuleux, fantasmé dans l'imaginaire des Européens n'existe pas.**

L'Amazonie est plurielle (d'où l'intitulé de l'exposition « AmazonieS Forêt monde). Elle s'étend sur un peu moins de 7 millions de kilomètres carrés comprenant 9 pays (Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Guyana, Guyane française, Pérou, Suriname et Venezuela) d'où l'extrême richesse de sa diversité culturelle et linguistique ainsi que de sa biodiversité.

Si, au 16<sup>ème</sup> siècle, les récits des premiers colons européens évoquaient une population nombreuse, installée sur les rivages, estimée à plus de 7 millions de personnes, les explorateurs du 18<sup>ème</sup> siècle ne trouvent que peu d'autochtones. La raison : 90% de la population a été victime des guerres ou des maladies importées par la colonisation européenne sans laisser de traces, faute de monuments et de récits écrits. Les recherches actuelles ont permis d'attester d'une civilisation d'une

grande diversité de modes de vie, de croyances et de traditions, et ce, depuis 13 000 ans. Il existe environ 400 ethnies et 200 langues parlées. Chaque ethnie a sa singularité, ses traditions et son organisation sociale mais toutes ont en commun la pratique de l'animisme et du chamanisme.

Depuis que les colons européens ont pris conscience de ses ressources, c'est un territoire exploité et même surexploité menant à la conversion forcée des autochtones et à l'esclavagisme. De nombreux ethnologues évoquent un génocide.

**Dominique ABRY  
et Josiane POURREAU**

**AMAZONIE(S)  
FORÊT MONDE**

**Peuples d'Amazonie** propose un cheminement suivant le cours de l'Amazone à travers l'histoire, les vies ritualisées et les liens complexes avec un environnement parfois hostile. Ce parcours, ponctué de récits traditionnels, nous offre une très belle scénographie et nous immerge dans l'environnement sonore de chants rituels, de sons de la forêt et de bruits du quotidien. Cette partie, la plus conséquente de l'exposition, illustre magnifiquement la vie et la culture amérindienne : la naissance et ses rituels, l'adolescence et ses rites souvent cruels et douloureux d'entrée dans le monde des adultes avec un aperçu des instruments de perçage, de scarification et de circoncision.

Le village s'organise généralement autour d'une place centrale, lieu de célébrations et de réunions. C'est le lieu de sociabilité contrairement à la forêt, royaume des animaux et des esprits. L'habitat est bâti collectivement avec des matériaux locaux : bois, palmes, lianes. L'intérieur est d'une grande sobriété avec hamacs, bancs, paniers et nattes. Nombre d'objets du quotidien nous sont présentés. L'activité principale est bien sûr la recherche de nourriture. Ils sont cueilleurs, chasseurs et pêcheurs mais cultivent aussi la terre, le manioc en particulier. Leur grande connaissance de la nature leur permet aussi de soigner. La répartition des tâches est régie par des rituels liés aux croyances. Le corps est important et doit être paré.

L'art raffiné des peintures et les ornements corporels sont au cœur des relations sociales, des rites et des cérémonies permettant d'entrer en relation avec le monde animal et végétal et avec les esprits en particulier par la médiation du chamane. En effet les Amérindiens ne considèrent pas la mort comme une fin et l'esprit des défunts continue à communiquer avec les vivants. Les vitrines nous exposent de magnifiques parures et coiffes, en particulier celle de l'emblématique chef (ou plutôt cacique) Raoni.

L'autre activité importante est la guerre. Dans cet environnement hostile, le monde paraît peuplé d'ennemis qu'il faut combattre (ou plus rarement ménager) avec une grande variété d'armes adaptées à chaque type de combat : arcs et flèches empoisonnées, lances, haches, couteaux... Il arrive même qu'à l'intérieur d'une communauté, certains conflits soient résolus lors de combats ritualisés.

**L'Amazonie est menacée** car si pendant des siècles les ressources prélevées par les Amérindiens n'ont pas eu d'impact sur la forêt, la colonisation a entraîné une surexploitation et une déforestation sans doute irréversibles (hévéa pour le caoutchouc, industrie minière, agriculture intensive, hydro-électricité). Ces territoires sont censés être protégés par la loi mais celle-ci est contournée en toute impunité.

Mais depuis les années 1980 on constate une mobilisation des peuples amérindiens en réaction aux violations de leurs droits. On peut citer la tournée mondiale de Raoni soutenu par le chanteur Sting, des rencontres diplomatiques pour sensibiliser l'opinion publique internationale, l'appel au boycott de certains produits et même de « l'artivisme » art engagé et engageant qui cherche à mobiliser le spectateur, à lui faire prendre position, les artistes combinant des éléments de l'art occidental et de l'art traditionnel. L'action de nombreuses organisations internationales contre la prédation de certains gouvernements est malheureusement limitée par le principe de non-ingérence. L'idée d'une personnalité juridique accordée à l'Amazonie commence à être évoquée.

En fin d'exposition, on trouve le travail du photographe Miquel Dewever-Plana parti entre 2013 et 2015 à la rencontre des Amérindiens de Guyane française,



soit 27 portraits grand format et extraits sonores illustrant par des témoignages émouvants le mal-être de cette population qui peu à peu se sent dépossédée de son mode de vie traditionnel : les témoignages en teko, wayana et wayâpi (trois langues autochtones guyanaises) sont retranscrits en français et en anglais.



dans le cadre d'une résidence de création. Il a imaginé une installation faite d'essandoles empilées et ressemblant à des mangroves piégées dans l'architecture des lieux. Leurs courbes rappellent les arches du cloître et butent sur les parois de la cour centrale.

Tentaculaires, les racines se débattent, se posent sur la pierre et replongent dans la terre. La nature sera-t-elle préservée ? Il en va de l'équilibre et de la survie de l'humanité. Les peuples de l'Amazonie, peuples de la forêt-monde, gardent l'espoir de remporter le combat.

**ÉCORCÉE • Simon Augade**

En lien avec cette exposition, le sculpteur Simon Augade a été invité

par le Musée dauphinois à investir le cloître de Sainte-Marie d'en-Haut

pour

L'exposition du Musée de l'ancien-Évêché raconte l'histoire mouvementée de Moly Sabata.

Moly-Sabata est une maison du XVIIIe siècle située sur les bords du Rhône, au sud de Lyon sur la commune de Sablons. Le peintre cubiste Albert Gleizes acheta cette bâtisse pleine



**Dominique ABRY  
et Josiane POURREAU**

**Vivre le cubisme à  
Moly-Sabata**

de charme en 1927. Son objectif est de créer avec sa femme Juliette Roche une communauté d'artistes, comme celle qu'il a connue entre 1906 et 1908 avec l'Abbaye de Créteil. Albert Gleizes est un peintre cubiste qui a beaucoup contribué au développement de ce courant, annonciateur de l'art moderne. La première salle de l'exposition est consacrée à plusieurs de ses œuvres prêtées par le musée d'art moderne de Paris et le Centre Pompidou.



*Il ne s'agit pas de peindre la vie, il s'agit de rendre vivante la peinture*

**Pierre Bonnard ; Agendas, 1946**

**L**e musée de Grenoble en partenariat avec le musée d'Orsay a consacré une très grande exposition au peintre Pierre Bonnard (1867-1947). Ce peintre qui a passé une bonne partie de sa jeunesse au Grand-Lemps n'avait jamais eu un hommage d'envergure dans cette ville alors qu'un tableau, Intérieur Blanc, avait été acquis dès 1933. Plus de 75 peintures et une quarantaine d'œuvres sur papier sont présentées avec comme fil rouge, les lieux qui l'ont inspiré et ses thèmes de prédilection – intérieurs, nus, paysages et natures mortes – à travers une progression de couleurs en six sections, du vert, du bleu, pour faire éclater à la fin le jaune, le soleil et la lumière et deux parenthèses, l'une consacrée à la photographie que pratique Bonnard en amateur, l'autre aux arts graphiques. Bonnard aimait beaucoup dessiner et il noircissait des carnets au quotidien faisant des études, des croquis très libres et très sensibles. L'exposition se termine avec une série de photos de Bernard Plossu prises de l'atelier du peintre au Cannet.

**L'**été s'achève et l'Amopa-Isère reprend ses activités. Après le Festival Berlioz qui nous a tous ravis par une magnifique interprétation de « La Flûte enchantée », c'est avec une escapade vers la Drôme que nous ouvrons la série d'activités proposées pour la fin de l'année 2022.

**Première étape :** « Le Palais idéal » du facteur Cheval.

Le site est bien connu mais nous l'avons proposé parce qu'un artiste contemporain, Jean-Michel OTHONIEL, pour célébrer les 110 ans de sa construction, y a déployé une exposition « Le Rêve de l'eau ».

L'histoire du Palais Idéal est connue. Un jour d'avril 1879, au retour de sa tournée quotidienne de facteur rural, Ferdinand Cheval, alors âgé de 43 ans, bute sur une pierre si bizarre qu'elle lui rappelle un rêve qui semblait peu à peu dans l'oubli : un palais féérique dépassant son imagination.

« Un jour du mois d'avril en 1879, en faisant ma tournée de facteur rural, à un quart de lieue avant d'arriver à Tersanne, je marchais très vite lorsque mon pied accrocha quelque chose qui m'envoya rouler quelques mètres plus loin, je voulus en connaître la cause. J'avais bâti dans un rêve un palais, un château ou des grottes, je ne peux pas bien vous l'exprimer... Je ne le disais à personne par crainte d'être ridiculisé en ridicule et je me trouvais ridicule moi-même. Voilà qu'au bout de quinze ans, au moment où

Bonnard est inspiré par les lieux et on commence par la propriété familiale du Grand-Lemps, dans les Terres froides où il passe de nombreux étés. Il y peint ses premiers paysages et se souviendra longtemps de cette ambiance familiale tranquille et heureuse, avec plein de rires d'enfant et d'animaux. Il fait partie des Nabis et l'on remarque le léger contour noir qui entoure les personnages. Il est très influencé par la peinture japonaise et

**Dominique ABRY**

**et Josiane POURREAU**

### **Bonnard : Les couleurs de la lumière**

ses tableaux sont sans perspectives. Il a eu un choc en 1890 lorsqu'il a découvert une exposition d'estampes japonaises. Puis c'est Paris, la ville Lumière qui l'attire. Il regarde la vie moderne, les voitures, les boulevards, la foule dans les rues, les terrasses de cafés pleines de monde, il capte des scènes et nous rend compte du mouvement en coupant des personnages qui se prolongent hors champ. Le dessin c'est la sensation, la couleur c'est le raisonnement  
C'est la Normandie qu'il découvre grâce

j'avais à peu près oublié mon rêve, que je n'y pensais le moins du monde, c'est mon pied qui me le fait rappeler. Mon pied avait accroché une pierre qui faillit me faire tomber. J'ai voulu savoir ce que c'était... C'était une pierre de forme si bizarre que je l'ai mise dans ma poche pour l'admirer à mon aise. Le lendemain, je suis repassé au même endroit. J'en ai encore trouvé de plus belles, je les ai rassemblées sur place et j'en suis resté ravi...

**Jack Loseille**

### **« CHEVAL - CHOCOLAT - ZEN »**

C'est une pierre molasse travaillée par les eaux et endurcie par la force des temps. Elle devient aussi dure que les cailloux. Elle représente une sculpture aussi bizarre qu'il est impossible à l'homme de l'imiter, elle représente toute espèce d'animaux, toute espèce de caricatures. Je me suis dit : puisque la Nature veut faire la sculpture, moi je ferai la maçonnerie et l'architecture. »  
Nuit après nuit, dans ce qui était à l'origine son potager, il va bâtir un Palais unique au monde. Parcourant chaque jour une trentaine de kilomètres pour ses tournées en pleine campagne, il repère des pierres qu'il revient collecter le soir à l'aide d'un panier ou sa "fidèle compagne", sa brouette. Inspiré par la nature

à Monet. Il y achète une propriété à Verdunnet en 1912 qu'il appelle « Ma Roulotte » et pendant plus de vingt ans il y peindra des paysages et des intérieurs, des scènes de famille. Bonnard a rencontré Marthe en 1893, elle devient sa compagne, puis sa femme et elle va devenir son modèle toute sa vie.

C'est enfin la Méditerranée et l'explosion de la lumière et de la couleur jaune. Bonnard découvre le Midi en 1904 mais il achètera seulement la villa « Le Bosquet » en 1926 sur les hauteurs du Cannet, petite ville entourée de collines couvertes de pins, d'oliviers, de mimosas, d'orangers et d'eucalyptus. Bonnard est un peintre de l'intimité mais aussi de la nature. Marthe est malade, elle doit passer de longues heures au bain. Bonnard la peint inlassablement faisant sa toilette. Sa mort en 1942 le plonge dans une profonde mélancolie qu'il combat par une peinture toujours plus lumineuse comme l'amandier en fleurs terminé peu de jours avant sa mort en 1947. « Je travaille beaucoup, de plus en plus enfoncé dans cette passion périmée de la peinture. Peut-être en suis-je avec quelques-uns l'un des derniers survivants ».

Pierre Bonnard, Lettre à Charles Terrasse, 1933.

qu'il traverse chaque jour, mais aussi par les magazines illustrés qu'il distribue durant ses tournées, et enfin, par les cartes postales qui commencent à apparaître en 1890, il consacre 33 ans, 10 000 journées, 93 000 heures à son Palais, sur lequel il grave « Travail d'un seul homme ». Il achève son Palais à l'âge de 76 ans et se trouve assez courageux pour bâtir ensuite son tombeau, tout aussi singulier, au cimetière du village de Hauterives durant 8 ans. Il décède à 88 ans et y est enterré. Avant sa mort, il fait certifier « sincère et véritable » sa biographie attestant que seul, il a construit son Palais.

C'est la façade Est de l'édifice qui voit le jour en premier : d'abord un bassin, puis une cascade, une seconde et enfin un grand temple suivi plus tard par un autre. Le facteur se laisse emporter par son imagination habitée aussi bien par divers animaux que des personnages de la Bible, de la mythologie égyptienne ou encore de la flore exotique. Des ours, boas et lions côtoient des géants, momies et palmiers, livrant un mélange exubérant et surréaliste. Au fil de la construction, l'homme rend également hommage à des architectures du monde entier de la mosquée au chalet suisse en passant par le temple hindou. Après la façade Est, vient la façade Ouest dotée d'une grande terrasse puis les façades Nord et Sud. L'édifice atteint peu à peu des dimensions impressionnantes : environ 26 mètres de long, 14 mètres de large pour 12 mètres de haut.



Le projet a rapidement valu au facteur la réputation de « pauvre fou » auprès du voisinage. Mais au fil de la construction, l'homme a vu défiler les curieux s'émerveillant de son travail et l'encourageant à poursuivre son œuvre. « Les touristes sont venus cette année en grand nombre, beaucoup plus que les années précédentes et tous partent de chez moi émerveillés de mon monument ; ils admirent surtout le travail et la persévérance que j'ai apportés à cet ensemble merveilleux ».

Peu de temps après sa mort, dans les années 30, c'est le monde des artistes qui découvre cette œuvre unique au monde et la reconnaît unanimement comme une œuvre d'art, mais de son vivant, Ferdinand Cheval ne connut malheureusement jamais de reconnaissance officielle. Ce n'est qu'en 1969 sous l'initiative du ministre André Malraux que l'édifice fut classé « Monument Historique ».

Inspirée par les dessins préparatoires du facteur Cheval, l'intervention de Jean-Michel Othoniel a rendu vivant le rêve du facteur Cheval : que le Palais soit animé de jeux d'eau, de fontaines et de cascades.

Ainsi, l'artiste peuple les alcôves et les circonvolutions du Palais idéal de briques incandescentes, de perles géantes et autres joyaux. Six fontaines réalisées en verre de Murano et en verre bleu animent la façade Est en souvenir des seaux d'eau que le facteur y déversait pour faire vivre son architecture. Quatre autres fontaines sont placées dans les niches de la façade Nord.

**Deuxième étape :** la Cité du Chocolat Valrhona à Tain l'Hermitage.

Comme il est midi, c'est d'abord l'espace de restauration qui nous accueille. Chocolat oblige, nous est proposée une cuisine salée au chocolat. Au-delà des recettes traditionnelles où il est utilisé comme liant dans une sauce, les créations du restaurant associent subtilement le chocolat ou le cacao avec des viandes, des poissons ou des légumes, pour des sensations gustatives inédites.

Après le déjeuner, au long d'une déambulation gourmande, nous découvrons tous les secrets du chocolat.

Et d'abord connaître cette matière première : le chocolat en apprenant à le déguster. Il recèle d'innombrables variations de goûts, de formes, de couleurs ou de textures. Quelques carrés dégustés viennent titiller nos papilles.

Dans le comptoir des recettes, un animateur nous dévoile les ingrédients, les proportions, les composants classiques du chocolat. Des boîtes à odeurs révèlent la palette des goûts.

Un autre espace nous immerge dans les plantations de cacao. Les décors, les écrans géants et les animations vidéo au sol nous proposent un voyage de la fève de cacao à sa production et sa transformation.

Un dernier espace nous transporte dans les ateliers de production : nous suivons le parcours d'un chocolat sur une mini-



ligne de production, jusqu'à l'enrobage définitif et la décoration finale.

Au final, la boutique. Tablettes, bâtons, carrés, coffrets et ballotins, le chocolat sous toutes ses formes et ses variétés de goût proposé à chacun au gré de sa carte bancaire.

**Dernière étape de la journée :** le Jardin Zen d'Erik Borja à Beaumont-Montoux.

La découverte des jardins Ryoan-ji à Kyoto amène le sculpteur Erik Borja à élaborer dès 1973 un jardin dans la tradition des monastères bouddhistes zen, en



l'adaptant à la géographie et au climat de la Drôme. Ce jardin adossé à l'ancienne bergerie familiale s'est agrandi au cours des années et recouvre actuellement avec ses abords, une surface d'environ trois hectares.

Le visiteur curieux de mieux connaître le concept du jardin Zen, le découvre en séquences successives. D'abord le jardin d'accueil : trois monolithes de marbre rouge en marquent l'entrée. La plus haute pierre symbolise le ciel, la plus basse la terre et la troisième l'homme, coordonnateur des forces célestes et terrestres.

Puis le jardin de méditation : il évoque de façon métaphorique un paysage de montagne autour d'un étang. L'eau y est ici représentée par une mer de graviers ratissés en forme de vague.

A la suite, le jardin de thé : il est prévu d'y construire un pavillon de thé qui dominera l'ensemble des jardins en contrebas. Puis un jardin de promenade autour de deux étangs. Ce jardin marque fortement le passage des saisons dans la tradition Shinto. Cerisiers à

fleurs au printemps, érables flamboyants à l'automne. Enfin le jardin du Dragon. Un vaste étang en occupe le centre. Alimenté par deux cascades, il est, à la belle saison, le royaume des lotus et des carpes Koï, que l'on peut contempler depuis le pavillon qui le surplombe. Au centre de la prairie un jardin de pierre dont la composition minérale évoque le corps sinueux du Dragon.

Le jardin Zen est conçu à l'origine par les moines pour la pratique méditative statique ou déambulatoire. Il sollicite tous les sens à la fois, et il invite à la contemplation d'une nature transcendée, magnifiée par le travail assidu et créatif des jardiniers.

Il n'est cependant pas nécessaire de pratiquer la méditation Zen pour en ressentir les effets bienfaisants. Une lente promenade contemplative ponctuée de pauses a la vertu de nous défaire des soucis du quotidien, de nous plonger dans un état de vacuité, de suspendre le temps. On éprouve alors pleinement un sentiment de paix et de sérénité.

Mais il faut repartir dans le monde avec le souvenir d'une belle journée ensoleillée d'un début d'automne.

## Plaisir d'écrire

\*\*\*



Collège  
Rose  
Valland

Ecole  
de  
Champagnier



Remise du  
Premier Prix national  
de la jeune Nouvelle  
à Etienne Séjourné  
à la Sorbonne

Directeur de publication : Jean-Pierre POLVENT, Président national de l'AMOPA  
Rédacteur en chef : Jean-Cyr MEURANT, Président de la section Isère  
Maquette et mise en page : Gilbert COTTIN  
Impression : Rectorat de Grenoble  
N° ISSN : 2272-0809

(Reconnue d'utilité publique par décret du 26 Septembre 1968)